
<u>Nombre de membres en exercice:</u> 10	Séance du 06 novembre 2018 L'an deux mille dix-huit et le six novembre l'assemblée régulièrement convoquée le 06 novembre 2018, s'est réunie sous la présidence de
<u>Présents :</u> 10	<u>Sont présents:</u> Nicole ARNAUD, Martine DELONG, Sophie DUBRANA, Dominique LABIT, Monique LUDDECKE, Martine MERINO, Karine PALLARUELO-ROLLAND, Yves ROUSSEAU, Hervé SUDREAU, Karine TREJAUT
<u>Votants:</u> 10	<u>Représentés:</u>
	<u>Excuses:</u>
	<u>Absents:</u>
	<u>Secrétaire de séance:</u> Yves ROUSSEAU

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'audit des deux cimetières effectué par le groupe Elabor. M. Roucaries, délégué régional, propose un devis pour la mise en conformité administrative et juridique des deux cimetières. Ce devis sera étudié lors de la préparation du budget 2019.

M. Bruno Tauzin, trésorier du CVLV, présente l'Espace de Vie Sociale du le Pôle Social Rural du CVLV, il explique le besoin de financement des 8 communes de l'ancienne CDC des côteaux pour poursuivre cette action (sport pour tous, animation seniors etc..). Les élus demandent à recevoir le calendrier des différentes actions proposées. Ils délibèrent à l'unanimité pour une participation financière de 300€ pour le fonctionnement de l'EVS pour 2019.

DELIBERATIONS

Madame le Maire informe les élus du retrait de la CDC Sud Gironde au SIAEPA de Caudrot pour l'assainissement, vu la délibération du SIAEPA du 18 septembre 2018 demandant ce retrait, le Conseil Municipal après en avoir délibéré émet un avis favorable au retrait de la CDC Sud Gironde pour le SIAEPA de Caudrot avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019.

Le Conseil municipal délibère pour le report en 2026 de la prise de compétence eau et assainissement par la CDC Sud Gironde. Délibération votée à l'unanimité.

Madame le Maire expose l'intérêt de transférer au SDEEG les prérogatives dans le domaine de la défense extérieure contre l'incendie selon le règlement adopté par le Comité Syndical du SDEEG. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide le transfert du service public de la défense extérieure contre l'incendie au SDEEG pour une durée de 6 ans à compter du 1er Janvier 2019.

DEVIS

Madame le Maire présente plusieurs devis :

Devis SDEEG pour la réparation d'un lampadaire à Vieillemorte pour un montant de 211 € TTC

Devis de la société Sicli pour le remplacement d'extincteur d'un montant de 381.46€ TTC

Devis de la société Bodet pour un remplacement des équipements mécaniques des cloches pour un montant de 3.180 € TTC

Tous ces devis sont acceptés.

ADHESION AU CLIC PAR LA CDC

Madame le Maire présente le bilan du Centre Local d'Information et Coordination gérontologique du HAUT Entre deux MERS (CLIC). La CDC du Sud Gironde demande aux communes de donner leurs avis sur une adhésion au CLIC au niveau de la CDC pour un coût de 0.80 € annuel par habitants. La commune ne reçoit pas de demande concernant ce service pour le moment. Une réponse négative sera transmise à la CDC.

RIFSEEP

Les élus confirment pour 2018, les différentes indemnités versées aux agents dans le cadre du RIFSEEP.

INFOS DIVERSES

Organisation du 11 novembre, pour marquer le centenaire de l'armistice de 1918, le monument sera fleuri, les cloches de l'église sonneront à 11 heures suivi de la cérémonie au monument aux morts.

La présentation des vœux à la population aura lieu le samedi 5 janvier à 16 heures.

Pour le repas des Anciens, il est proposé qu'il ait lieu au château Malromé, un devis sera demandé.

INFOS RPI

Madame Dubrana donne un compte rendu du conseil d'école.

INFOS BIBLIOTHEQUE

Madame Tréjaut informe les élus de l'excellente implication de Brigitte Fermis en qualité de coordinatrice des bibliothécaires bénévoles.

La séance est levée à 21 heures.